



Les
Producteurs
de lait
du Québec

L'Accord économique et commercial global avec l'Union européenne (AECG)

Impacts et perspectives pour le secteur laitier

L'AECG

- Le 18 octobre 2013, le gouvernement du Canada a conclu un accord de principe avec l'Union européenne (UE) dans la négociation de l'Accord économique et commercial global (AECG). L'accord donne à l'UE une concession majeure dans le fromage.
- Pour entrer en vigueur, cet accord doit être ratifié par les Parlements canadiens et européens. À compter de la signature de l'accord final, on estime que le processus de traduction et de ratification peut prendre de 18 à 24 mois.

QUEL EST L'IMPACT DE CES CONCESSIONS?

- La concession accordée à l'UE fera en sorte qu'il y aura 180 millions de litres de lait qui ne seront pas produits ni transformés ici. Cela engendra des **pertes annuelles de revenus de 150 millions pour les producteurs** ou la production annuelle de 365 fermes, soit plus que la production annuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cela aura aussi un impact en termes d'emploi et de richesse collective.
- Au cours des 20 dernières années, **les producteurs et fromagers d'ici ont investi, au bas mot, plus de 100 millions de dollars** pour développer ce marché. Le Canada vient d'en céder le rendement aux Européens!
- Le marché du détail est d'environ 50 000 tonnes, si on inclut l'institutionnel (HRI), on atteint 90 000 tonnes. **L'accès additionnel donné à l'UE de 17 700 tonnes de fromages, dont 16 000 tonnes de fromages fins, pourrait représenter jusqu'à 30 % du marché de détail de ces fromages.** Sur la base de la croissance annuelle du secteur des fromages fins qui n'est que de 1 %, ce secteur risque de connaître au total un recul de 25 % au terme de la mise en œuvre du nouveau contingent tarifaire sur une période de 5 ans.

FAITS SAILLANTS DE LA CONCESSION D'ACCÈS SUPPLÉMENTAIRES DANS LE SECTEUR LAITIER

- Un accès de 16 000 tonnes de fromages « de qualité ».
- Un accès de 1 700 tonnes de fromages « industriels ».
- Un accès additionnel préférentiel à l'UE d'environ 800 tonnes à l'intérieur du contingent de 20 400 tonnes de fromages déjà accordé par le Canada à ses partenaires commerciaux. De ce nombre, 13 400 tonnes provenaient de l'UE. (Pas de nouveaux impacts.)
- Élimination progressive des droits de douanes sur les concentrés protéiques.

- **L'impact négatif de cette concession se fera particulièrement sentir au Québec** qui produit plus de 50 % des fromages au Canada et plus de 60 % des fromages fins.
- **Les pertes de revenus**, réelles et mesurables, occasionnées par l'entrée de ces importations supplémentaires de fromages, s'élèveront annuellement **à plus de 300 millions de dollars pour les producteurs et les fromagers**.

LA GESTION DE L'OFFRE

- Les producteurs canadiens sous gestion de l'offre comptent entièrement sur le prix du marché et ne reçoivent aucune subvention gouvernementale pour soutenir leurs revenus. Ils ont besoin que le niveau des importations soit contrôlé et prévisible pour éviter que les pays exportateurs qui subventionnent lourdement leurs producteurs, qui jouissent de conditions climatiques que nous ne pouvons concurrencer ou qui bénéficient de règles moins exigeantes et d'une main-d'œuvre à très bon marché, ne viennent envahir leur marché. Cela leur permet également de planifier leur production afin de l'ajuster aux besoins sans causer de surplus.
- Pour sa part, l'Europe appuie ses exportations à l'aide de subventions. Le budget annuel de la Politique agricole commune de l'Union européenne avoisine les 80 milliards de dollars. Un récent rapport d'expert, commandé par l'European Milk Board (EMB), estime que la part des subventions dans le revenu des producteurs laitiers européens est passée de 44 % en 2006 à 64 % en 2009. Grâce à ce généreux système de subventions découplées, les producteurs peuvent vendre leur lait à un prix plus bas qui rend possible les exportations au prix mondial.

**LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL
S'EST ENGAGÉ PAR ÉCRIT
À COMPENSER LES PERTES
DES PRODUCTEURS ET
DES FROMAGERS ET À
RÉSOLVRE LE PROBLÈME
DU CONTOURNEMENT
DES MESURES DE CONTRÔLES
DES IMPORTATIONS.**

NOS DEMANDES

AU GOUVERNEMENT DU CANADA:

- **Qu'il investisse les compensations financières promises dans des mesures structurantes pour les fromagers et les producteurs;**
- **Qu'il mette fin au contournement des contingents tarifaires et aux mauvais classements de l'Agence des services frontaliers du Canada;**
- **Qu'il impose les mêmes exigences de production et de transformation pour les produits importés;**
- **Qu'il attribue les nouveaux contingents d'importations de fromage selon un mode de gestion qui profitera aux producteurs et fromagers touchés par l'investissement d'une partie des bénéfices dans la promotion des fromages et le développement de nouveaux marchés.**

AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC :

- **Qu'il assume un leadership pour s'assurer que ces mesures seront complètes et connues rapidement, et ce, avant la ratification de l'entente.**